



SNUipp-FSU 40

Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC

Maison des Syndicats, 97 place de la Caserne Bosquet 40000 Mont de Marsan

Téléphone : 05 58 933 933

Courriel : snu40@snuipp.fr

Site : <http://40.snuipp.fr>

66%
déductibles
des impôts,
ou reversés
en crédit
d'impôt.

Bulletin d'adhésion 2017/2018

Conformément à la loi informatique et libertés, j'accepte de fournir au SNUipp-FSU des Landes, les informations nécessaires à l'examen de ma carrière ; il pourra me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires, et je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06.01.78. Cette autorisation est révoquable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNUipp-FSU des Landes. Le SNUipp-FSU pourra utiliser les renseignements ci-dessous pour m'adresser l'ensemble de ses publications.

Catégorie : PE Instituteur (trice) PEGC Etudiant(e) AVS-EVS
 Classe normale Hors Classe Classe Exceptionnelle M1 M2

Nom : Nom de naissance : Prénom :

Date de naissance : / / Date de sortie l'IUFM ou de l'EN : / /

Adresse personnelle :

C.P. Ville : Tél : ... / ... / ... / ... / ... Tél port: ... / ... / ... / ... / ...

Adresse électronique personnelle :

École de rattachement : Nommé(e) : à TD à TP

Type de poste : Adjoint Directeur(trice) Spécialisé(e) TR

Précision : Stagiaire Autre fonction (IMF, PEMF, CPC, MAI, Référent, ...) :
 en disponibilité/ congé parental temps partiel Retraité(e)

Échelon : Quotité si temps partiel :%

Montant de la cotisation : _____ € (voir tableaux ci-dessous) Date : ... / ... / ... Signature : _____

Tableaux des cotisations

Echelons	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
PE		125€	130€	135€	145€	150€	159€	171€	183€	196€	209€
PE H. Cl.	178€	193€	208€	223€	239€	250€					
PE Cl. Ex.	220€	234€	245€	262€	282€	293€	310€				
Instituteur					121€	124€	127€	134€	140€	148€	163€
PEGC					123€	129€	135€	143€	150€	159€	168€
PEGC H. Cl.	142€	150€	159€	168€	190€	204€					
PEGC Cl. Ex.	190€	206€	216€	230€	243€						

Temps partiels :

le % de la cotisation à régler correspond à la quotité travaillée, avec un minimum versé de 81€

Ajouter à la cotisation	
Direction 5-9cl	+ 10€
Direction 10cl & +	+ 15€
ASH	+ 8€
PEMF, IMF, CPC...	+ 10€

Les Néo	
M1	5€
M2	10€
PES	83€

Cotisations forfaitaires	
Retraités < 1000€/mois	81 €
Retraités 1000 à 1300€	95€
Retraités 1301 à 1600€	109€
Retraités 1601 à 1900€	123€
Retraités 1901€ à 2200€	137€
Retraités > 2200€	151€
AVS-EVS	25€
disponibilité	81€

Modes de paiement :

- Je souhaite bénéficier pour l'an prochain du renouvellement automatique de ma cotisation (J'ai bien noté que je recevrai en fin d'année scolaire les modalités de reconduction ou de résiliation)
- Je choisis le prélèvement automatique (remplir le mandat de prélèvement SEPA au dos et joindre un RIB/RIP/RICE avec IBAN et BIC)

Réservé au SNUipp-FSU :

Cochez ci-dessous les mois de prélèvement souhaités, de façon consécutive. Le prélèvement aura lieu au début du mois (sauf septembre).

Septembre Octobre Novembre Décembre Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet

Je paie avec 1 à 10 chèques à l'ordre du SNUipp-FSU 40 avec le mois d'encaissement inscrit au dos du (des) chèque(s).

syndiqué(e) l'an dernier

ancien syndiqué(e)

nouvelle adhésion

